



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAVOIE MONT-BLANC
73 | 74

Mairie de Saint-Paul/Yenne
À l'attention de Madame le Maire
31 Promenade du Chef-Lieu
73170 Saint-Paul/Yenne

Pôle Entreprises
Dossier suivi par Thomas RIBIER
Site de Saint Baldolph
Tél : 06 50 19 15 26
Réf : CL/TR/nb

ANNECY
Siège social

52 avenue des Iles
74994 ANNECY CEDEX 9
Tél : 04 50 88 18 01
Fax : 04 50 88 18 08

SAINT BALDOPH

40 rue du Terraillet
73190 SAINT BALDOPH
Tél : 04 79 33 43 36
Fax : 04 79 33 92 53

contact@smb.chambagri.fr

Saint-Baldoph, le 26 juillet 2023

Objet : **Saint-Paul/Yenne, Modification simplifiée n°2 du PLU, Avis de la Chambre d'agriculture**

Madame le Maire,

Vous nous avez envoyé le dossier concernant le projet de modification simplifiée n°2 du PLU de Saint-Paul/Yenne et nous vous en remercions.

Les évolutions du règlement écrit, les adaptations du Stecal n°2 et de l'OAP n°7 et les évolutions de prescriptions graphiques n'ont pas d'incidences sur les activités agricoles et nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Concernant l'ajout d'identification de bâtiment pour le changement de destination, si la qualification comme erreur matérielle n'est pas évidente, nous ne sommes pas défavorables à ces propositions et vous remercions de la concertation que vous avez mené en amont à ce sujet.

Au regard de ces éléments, la Chambre d'agriculture donne un avis favorable au projet de modification simplifiée du PLU.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, nos sincères salutations.

Cédric LABORET,
Président de la Chambre d'Agriculture
Savoie Mont-Blanc



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Siret 130 016 926 00011

APE 9 411 Z

www.services.casmb.fr